

Présentation de la **Cellule achat d'énergies**

Mercredi 14 octobre 2026



Assia GHRIB

Responsable des affaires juridiques
et de la commande publique durable

Mercredi 14 octobre 2026

Composition **du service**



Assia Ghrib

Responsable des affaires juridiques
et de la commande publique durable



Sarah PRUVOT

Adjointe à la responsable
Acheteuse spécialisée en énergie



Sandrine LEFRANC

Responsable du secrétariat général
Assistante du service

Les missions du service

- Assiste les services du SDESM dans la passation et l'exécution des marchés publics et des concessions de service public : appels d'offres, MAPA, DSP
- Veille à l'intégration d'une démarche de développement durable des achats dans le respect de l'efficacité économique et de l'insertion sociale
- Assure le suivi des contentieux et des sinistres (bâtiments, véhicules, travaux)
- Assure le secrétariat général : comités syndicaux, bureaux syndicaux et comités de territoires
- Participe aux moyens généraux : parc automobile, photocopieurs, nettoyage des locaux, traiteur
- Coordonne le groupement de commande de fourniture d'énergies gaz et électricité via la cellule achat énergie

Le groupement de commandes d'achats d'énergie

Mercredi 14 octobre 2026

Le groupement de commandes d'achats d'énergie

Le SDESM accompagne les collectivités et établissements publics de Seine-et-Marne dans leurs achats d'électricité et de gaz grâce à un groupement de commandes dédié à l'énergie.

Cette démarche permet aux adhérents de répondre à leurs obligations réglementaires tout en bénéficiant de conditions d'achat optimisées.

Le SDESM, en tant que Coordonnateur groupement de commandes d'énergies, participe à l'approvisionnement de :

348 adhérents (communes et EPCI)



**336 adhérents
pour un volume de 140 GWh/an**



**210 adhérents
pour un volume de 100 GWh/an**

Le fonctionnement du groupement de commandes d'achats d'énergie

Qui peut adhérer

- Les communes, les intercommunalités, les syndicats (déchets, écoles, sport...) et autres collectivités de Seine-et-Marne
- Les établissements de santé, enseignement, sociaux (CCAS...) de Seine-et-Marne
- Les opérateurs de missions d'intérêt général

Objectifs

- Bénéficier d'un marché mutualisé pour diminuer le coût des marges fournisseurs
- Répondre aux impératifs de publicité, de mise en concurrence et de technicité
- Maîtriser ses dépenses énergétiques

Avantages

- Bénéficier de l'expertise du SDESM en ingénierie d'achats d'énergies
- Un seul acte constitutif, une seule délibération pour l'adhérent
- Un interlocuteur privilégié pour chaque marché

Rôle du Coordonnateur du groupement de commande d'énergie

Missions

- Assister les membres dans la définition de leurs besoins, collecter et centraliser les données
- Définir l'organisation technique et administrative des procédures de consultation
- Rédiger les pièces contractuelles des accords-cadres et marchés
- Organisation de la CAO
- Signer et notifier les marchés

Actions

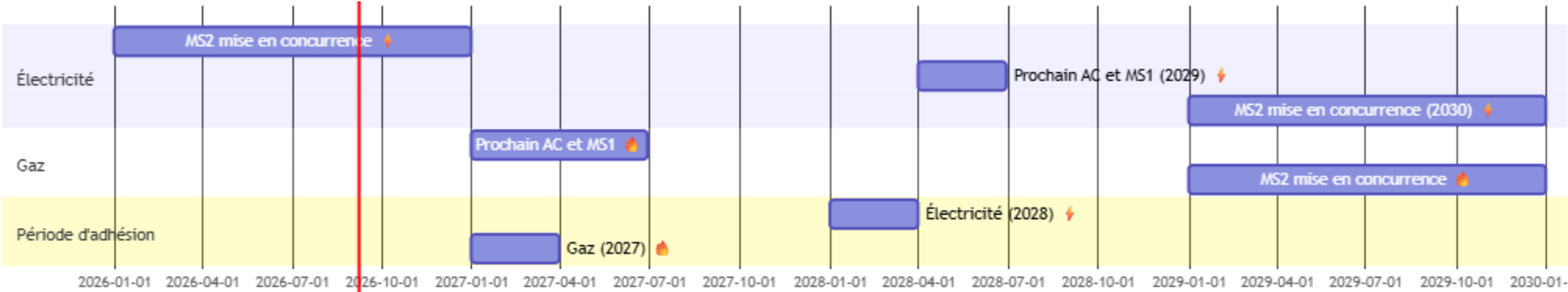
- Pilotage de la bascule et de la mise en place du marché
- Réunion avec chaque fournisseur pour faire le point sur les marchés, la facturation, la relation client...
- Informations régulières sur les évolutions tarifaires, réglementaires...
- Envoi groupé des pièces de marchés puis à la demande si besoin
- Accompagnement de chaque adhérent en cas de problème persistant avec un titulaire

Planning des marchés et adhésion au groupement de commande

- Accords-cadres tous les 4 ans. Chaque accord-cadre comprend 2 marchés subséquents (durée : 2ans).
- Adhésion obligatoire avant tout lancement d'un nouveau marché.

Planning des accords-cadres et des marchés subséquents :

Energie	Période de l'accord cadre	Prochaines procédures de mise en concurrence (AC = accord cadre , MS = Marché subséquent)	Période de fourniture	Prochaines périodes d'adhésion
Électricité	2025 - 2028	MS2 : été 2026 pour un marché qui débutera au 1 ^{er} /01/2027	2027 - 2028	Close
Gaz	2024 - 2027	Prochain AC et MS 1 : 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestre 2027 pour un démarrage au 1 ^{er} /01/2028	2028 - 2029	1 ^{er} trimestre 2027
Électricité	2029 - 2032	Prochain AC et MS 1 : 2 ^{ème} trimestre 2028 pour un marché qui débutera au 1 ^{er} /01/2029	2029 - 2030	1 ^{er} trimestre 2028
Gaz	2028 - 2031	MS2 : été 2029 pour un marché qui débutera au 1 ^{er} /01/2030	2030 - 2031	1 ^{er} Trimestre 2027



Contactez-nous :



Assia GHRIB

Responsable des affaires juridiques
et de la commande publique durable

✉ assia.ghrib@sdesm.fr

☎ 01 64 79 97 95

06 71 94 77 67



Sarah PRUVOT

Adjointe à la responsable
Acheteuse spécialisée en énergie

✉ sarah.pruvot@sdesm.fr

☎ 01 64 79 52 57

06 72 04 95 81

Mercredi 14 octobre 2026

Merci de
votre attention

Mercredi 14 octobre 2026